

Lyon, le 23 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

31 M€ en faveur du renouvellement urbain

A l'occasion du Congrès national de l'Union Sociale pour l'Habitat, le Grand Lyon et la Caisse des Dépôts ont signé, ce jour, un contrat de prêt sur fonds d'épargne d'un montant total 31 M€. Ce prêt doit permettre le financement d'opérations de construction ou de réhabilitation dans les quartiers dits ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

Partenaires depuis de nombreuses années, le Grand Lyon et la Caisse des Dépôts ont déjà signé 5 contrats de prêt représentant 60 M€ pour le financement des opérations de renouvellement urbain de la Communauté urbaine, depuis 2000. Ce nouveau prêt porte à 91 M€ le montant total des prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts dont le Grand Lyon a bénéficié pour le financement de ses projets menés dans le cadre de la politique de la ville

Ce prêt, réservé au financement d'opérations situées dans les quartiers inscrits au programme national de rénovation urbaine (quartiers ANRU), permettra la réalisation d'opérations de construction ou de réhabilitation situées notamment dans les quartiers de Bron, Terrailon, Givors centre ville, La Duchère, Saint Fons Arsenal, Saint Priest Centre-ville.

Cette signature confirme l'engagement de la Caisse des Dépôts en faveur de la politique de la Ville. En effet, elle soutient, depuis 2003, les actions de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) afin de restructurer les territoires fragilisés et de leur redonner une attractivité.

Pour rappel, le Programme de Rénovation Urbaine conventionné avec l'ANRU est l'une des priorités du Grand Lyon. Il s'inscrit dans les documents cadres des principales politiques d'agglomération (Programme Local de l'Habitat, Plan des Déplacements Urbains, Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial et Schéma d'Accueil des Entreprises). Il vise en premier lieu à fournir un meilleur cadre de vie aux habitants des quartiers afin de créer un environnement propice à leur développement social, économique et urbain.

Le programme de rénovation urbaine contractualisé avec l'ANRU, conduit depuis 2004, s'est déployé sur 12 sites, en CUCS, répartis sur 10 communes. Près de 1,3 milliards d'euros de dépenses sont programmées jusqu'en 2013, tous financeurs confondus, dont 340 M€ de crédits de l'ANRU et 183 M€ du Grand Lyon.

CONTACTS PRESSE

GRAND LYON
DOMITILLE JUBERT : 04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90
DJUBERT@GRANDLYON.ORG

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
NADIA BOUAZZA : 04 72 11 49 19
NADIA.BOUAZZA@CAISSEDESDEPOTS.FR